

Torah	תורה	Lévitique 9 : 1 à 11 : 47
Haftarah	הפטרה	Ashkénaze : 2 Samuel 6 : 1 à 7 : 17 Sépharade : 2 Samuel 6 : 1 à 19
Brit 'Hadacha	הברית החדשה	Marc 9 : 1 à 13 Hébreux 7 : 1 à 19 Marc 1 : 16 à 28

Lévitique

9 : 1 Et il arriva au huitième jour que Moïse appela Aaron et ses fils, et les Anciens d'Israël.

9 : 2 Et il dit à Aaron : Prends un veau du troupeau pour l'offrande pour le péché, et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans tare, et les amène devant l'Éternel.

9 : 3 Et tu parleras aux enfants d'Israël, en disant : Prenez un jeune bouc pour l'offrande pour le péché, un veau et un agneau, tous deux d'un an, qui soient sans tare, pour l'holocauste :

9 : 4 Et un taureau et un bélier pour le sacrifice de prospérités, pour sacrifier devant l'Éternel, et un gâteau pétri à l'huile : car aujourd'hui l'Éternel vous apparaîtra.

9 : 5 Ils prirent donc les choses que Moïse avait commandées, et les amenèrent devant le Tabernacle d'assignation : et toute l'assemblée s'approcha, et se tint devant l'Éternel.

9 : 6 Et Moïse dit : Faites ce que l'Éternel vous a commandé, et la gloire de l'Éternel vous apparaîtra.

9 : 7 Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel, et fais ton offrande pour le péché, et ton holocauste, et fais propitiation pour toi, et pour le peuple : et présente l'offrande pour le peuple : et fais propitiation pour eux, comme l'Éternel l'a commandé.

9 : 8 Alors Aaron s'approcha de l'autel, et égorgea le veau de son offrande pour le péché.

9 : 9 Et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, et il trempa son doigt dans le sang, et le mit sur les cornes de l'autel : puis il répandit le reste du sang au pied de l'autel.

9 : 10 Mais il fit fumer sur l'autel la graisse, et les rognons, et la taie du foie de l'offrande pour le péché, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

9 : 11 Et il brûla au feu la chair et la peau hors du camp.

9 : 12 Il égorgea aussi l'holocauste, et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour.

9 : 13 Puis ils lui présentèrent l'holocauste coupé par pièces, et la tête, et il fit fumer ces choses-là sur l'autel.

9 : 14 Et il lava les entrailles et les jambes, qu'il fit fumer au-dessus de l'holocauste sur l'autel.

9 : 15 Et il offrit l'offrande du peuple, et prit le bouc de l'offrande pour le péché pour le peuple, et il l'égorgea, et l'offrit pour le péché, comme la première offrande.

9 : 16 Et il l'offrit en holocauste, et en fit selon l'ordonnance.

9 : 17 Ensuite il offrit l'oblation du gâteau, et il en remplit la paume de sa main, et la fit fumer sur l'autel, outre l'holocauste du matin.

9 : 18 Il égorgea aussi le taureau et le bélier pour le sacrifice de prospérités, qui était pour le peuple ; et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour.

9 : 19 Et ils présentèrent les graisses du taureau et du bélier, la queue, et ce qui couvre les entrailles, et les rognons, et la taie du foie.

9 : 20 Et ils mirent les graisses sur les poitrines, et on fit fumer les graisses sur l'autel.

9 : 21 Et Aaron tournoya en offrande tournoyée devant l'Éternel les poitrines et l'épaule droite, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

9 : 22 Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple, et les bénit ; et il descendit après avoir offert l'offrande pour le péché, l'holocauste, et le sacrifice de prospérités.

9 : 23 Moïse donc et Aaron vinrent au Tabernacle d'assignation, et étant sortis bénirent le peuple ; et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple.

9 : 24 Car le feu sortit de devant l'Éternel, et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses ; ce que tout le peuple ayant vu, ils s'écrièrent de joie, et se prosternèrent le visage contre terre.

10 : 1 Or les enfants d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir, et y ayant mis du feu, ils mirent dessus du parfum, et offrirent devant l'Éternel un feu étranger ; ce qu'il ne leur avait point commandé.

10 : 2 Et le feu sortit de devant l'Éternel ; et les dévora ; et ils moururent devant l'Éternel.

10 : 3 Et Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait parlé, en disant : Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi, et je serai glorifié en la présence de tout le peuple : et Aaron se tut.

10 : 4 Et Moïse appela Misaël et Eltsaphan les fils de Huziel, oncle d'Aaron, et leur dit : Approchez-vous, emportez vos frères de devant le Sanctuaire hors du camp.

10 : 5 Alors ils s'approchèrent, et les emportèrent avec leurs chemises hors du camp, comme Moïse en avait parlé.

10 : 6 Puis Moïse dit à Aaron, et à Éléazar et à Ithamar ses fils : Ne découvrez point vos têtes, et ne déchirez point vos vêtements, et vous ne mourrez point, et l'Éternel ne se mettra point en colère contre toute l'assemblée, mais que vos frères, toute la maison d'Israël, pleurent le brûlement que l'Éternel a fait.

10 : 7 Et ne sortez point de l'entrée du Tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez ; car l'huile de l'onction de l'Éternel est sur vous : et ils firent selon la parole de Moïse.

10 : 8 Et l'Éternel parla à Aaron, en disant :

10 : 9 Vous ne boirez point de vin ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au Tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez : c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges.

10 : 10 Et afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net.

10 : 11 Et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur aura prononcées par le moyen de Moïse.

10 : 12 Puis Moïse parla à Aaron, et à Éléazar et à Ithamar ses fils, qui étaient demeurés de reste : Prenez l'offrande du gâteau qui est demeuré de reste des offrandes de l'Éternel faites par feu, et la mangez en pains sans levain auprès de l'autel ; car c'est une chose très sainte.

10 : 13 Vous la mangerez dans un lieu saint ; parce que c'est la portion qui est assignée à toi, et à tes fils, des offrandes faites par feu à l'Éternel : car il m'a été ainsi commandé.

10 : 14 Vous mangerez aussi la poitrine de tournoiement, et l'épaule d'élévation dans un lieu pur, toi, tes fils, et tes filles avec toi : car ces choses-là t'ont été données des sacrifices de prospérités des enfants d'Israël, pour ta portion, et pour celle de tes enfants.

10 : 15 Ils apporteront l'épaule d'élévation, et la poitrine de tournoiement, avec les offrandes faites par feu, qui sont les graisses pour les faire tourner en offrande tournoyée devant l'Éternel : et cela t'appartiendra et à tes fils avec toi par une ordonnance perpétuelle, comme l'Éternel l'a commandé.

10 : 16 Or Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché, mais voici il avait été brûlé, et Moïse se mit en grande colère contre Éléazar et Ithamar, les fils d'Aaron qui étaient demeurés de reste, et leur dit :

10 : 17 Pourquoi n'avez-vous point mangé l'offrande pour le péché dans un lieu saint ? car c'est une chose très sainte ; vu qu'elle vous a été donnée pour porter l'iniquité de l'assemblée, afin de faire propitiation pour eux devant l'Éternel.

10 : 18 Voici, son sang n'a point été porté dans le Sanctuaire ; ne manquez donc plus à la manger dans le lieu saint, comme je l'avais commandé.

10 : 19 Alors Aaron répondit à Moïse : Voici, ils ont offert aujourd'hui leur offrande pour le péché et leur holocauste devant l'Éternel, et ces choses-ci me sont arrivées : et si j'eusse mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela eût-il plu à l'Éternel ?

10 : 20 Ce que Moïse ayant entendu, il l'approuva.

11 : 1 Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron, et leur dit :

11 : 2 Parlez aux enfants d'Israël, et leur dites : Ce sont ici les animaux dont vous mangerez d'entre toutes les bêtes qui sont sur la terre.

11 : 3 Vous mangerez d'entre les bêtes à quatre pieds de toutes celles qui ont l'ongle divisé, et qui ont le pied fourché, et qui ruminent.

11 : 4 Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement, ou qui ont l'ongle divisé seulement : comme le chameau, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé : il vous est souillé.

11 : 5 Et le lapin : car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé : il vous est souillé.

11 : 6 Et le lièvre : car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé : il vous est souillé.

11 : 7 Et le pourceau ; car il a bien l'ongle divisé, et le pied fourché, mais il ne rumine nullement : il vous est souillé.

11 : 8 Vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point leur chair morte : ils vous sont souillés.

11 : 9 Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux : vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves.

11 : 10 Mais vous ne mangerez de rien qui n'ait point de nageoires et d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves, tant des reptiles des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux : cela vous sera en abomination.

11 : 11 Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair, et vous tiendrez pour une chose abominable leur chair morte.

11 : 12 Tout ce donc qui vit dans les eaux, et qui n'a point de nageoires et d'écailles, vous sera en abomination.

11 : 13 Et d'entre les oiseaux vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils vous seront en abomination : l'Aigle l'Orfraie, le Faucon.

11 : 14 Le Vautour, et le Milan, selon leur espèce :

11 : 15 Tout Corbeau selon son espèce :

11 : 16 Le Chat-huant, la Hulotte, le Coucou, et l'Épervier, selon leur espèce :

11 : 17 La Chouette, le Plongeon, le Hibou,

11 : 18 Le Cygne, le Cormoran, le Pélican,

11 : 19 La Cigogne, et le Héron, selon leur espèce, et la Huppe, et la Chauve-souris.

11 : 20 Et tout reptile volant qui marche sur quatre pieds, vous sera en abomination.

11 : 21 Mais vous mangerez ce qui s'enfuit de tout reptile volant qui marche à quatre pieds, ayant des jambes sur ses pieds, pour sauter avec elles sur la terre.

11 : 22 Ce sont donc ici ceux dont vous mangerez : Arbé selon son espèce, Solham selon son espèce ; Hargol selon son espèce : et Habag selon son espèce.

11 : 23 Mais tout autre reptile volant qui a quatre pieds, vous sera en abomination.

11 : 24 Vous serez donc souillés par ces bêtes : quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

11 : 25 Quiconque aussi portera de leur chair morte, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.

11 : 26 Toute bête qui a l'ongle divisé, et qui n'a point le pied fourché, et ne rumine point, vous sera souillée : quiconque les touchera, sera souillé.

11 : 27 Et tout ce qui marche sur ses pattes, entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds, vous sera souillé : quiconque touchera leur chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

11 : 28 Et celui qui portera de leur chair morte, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir ; elles vous sont souillées.

11 : 29 Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles, qui rampent sur la terre, la Belette, la Souris, et la Tortue, selon leur espèce.

11 : 30 Le Hérisson, le Crocodile, le Léopard, la Limace, et la Taupe.

11 : 31 Ces choses vous sont souillées entre les reptiles : quiconque les touchera mortes, sera souillé jusqu'au soir.

11 : 32 Aussi tout ce sur quoi il en tombera quelque chose, quand elles seront mortes, sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau, ou sac, quelque vaisseau que ce soit dont on se sert à faire quelque chose, sera mis dans l'eau, et sera souillé jusqu'au soir, puis il sera net.

11 : 33 Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui est dedans sera souillé, et vous casserez le vaisseau.

11 : 34 Et toute viande qu'on mange, sur laquelle il y aura eu de l'eau, sera souillée : tout breuvage qu'on boit dans quelque vaisseau que ce soit, en sera souillé.

11 : 35 Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé : le four et le foyer seront abattus ; ils sont souillés, et ils vous seront souillés.

11 : 36 Toutefois la fontaine, ou le puits, ou tel autre amas d'eaux, seront nets : celui donc qui touchera leur chair morte, sera souillé.

11 : 37 Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se sème, elle sera nette.

11 : 38 Mais si on avait mis de l'eau sur la semence, et que quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.

11 : 39 Et quand quelqu'une des bêtes, qui vous sont pour viande, sera morte d'elle-même, celui qui en touchera la chair morte, sera souillé jusqu'au soir.

11 : 40 Et celui qui aura mangé de sa chair morte, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir : celui aussi qui portera la chair morte de cette bête, lavera ses vêtements, et sera souillé jusqu'au soir.

11 : 41 Tout reptile donc qui rampe sur la terre, vous sera en abomination, et on n'en mangera point.

11 : 42 Vous ne mangerez point de tout ce qui rampe sur la poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds, ni de tout ce qui a plusieurs pieds, entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre : car ils sont en abomination.

11 : 43 Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne, et ne vous souillez point par eux, car vous seriez souillés par eux.

11 : 44 Parce que je suis l'Éternel votre Dieu. Vous vous sanctifierez donc, et vous serez saints ; car je suis saint : ainsi vous ne souillerez point vos personnes par aucun reptile qui se traîne sur la terre.

11 : 45 Car je suis l'Éternel, qui vous ai fait monter du pays d'Égypte, afin que je vous sois Dieu, et que vous soyez saints : car je suis saint.

11 : 46 Telle est la Loi touchant les bêtes, et les oiseaux, et tout animal ayant vie, qui se traîne dans les eaux, et toute chose ayant vie, qui se traîne sur la terre.

11 : 47 Afin de discerner entre la chose souillée et la chose nette, et entre les animaux qu'on peut manger, et les animaux dont on ne doit point manger.

2 Samuel

(Ashkénaze & Sépharade)

6 : 1 David assembla encore tous les hommes d'élite d'Israël, *qui furent* trente mille hommes.

6 : 2 Puis David se leva et partit avec tout le peuple qui *était* avec lui vers Bahalé de Juda, pour transporter l'Arche de Dieu, duquel le nom est appelé : Le nom de l'Éternel des armées, qui habite entre les Chérubins sur l'Arche.

6 : 3 Et ils mirent l'Arche de Dieu sur un chariot tout neuf, et l'emmenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au coteau ; et Huza et Ahjo, enfants d'Abinadab, conduisaient le chariot neuf.

6 : 4 Et ils l'emmenèrent, savoir l'Arche de Dieu de la maison d'Abinadab, qui était au coteau, et Ahjo allait devant l'Arche.

6 : 5 Et David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Éternel, de toutes sortes d'instruments faits de bois de sapin, et des violons, des musettes, des tambours, des sistres, et des cymbales.

6 : 6 Et quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Nacon, Huza porta *sa main* à l'Arche de Dieu, et la retint, parce que les boeufs avaient glissé.

6 : 7 Et la colère de l'Éternel s'enflamma contre Huza, et Dieu le frappa là à cause de *son* indiscretion, et il mourut là près de l'Arche de Dieu.

6 : 8 Et David fut affligé de ce que l'Éternel avait fait brèche en *la personne* de Huza : c'est pourquoi on a appelé ce lieu-là jusqu'à aujourd'hui Pérets-Huza.

6 : 9 Et David eut peur de l'Éternel en ce jour-là, et dit : Comment l'Arche de l'Éternel entrerait-elle chez moi ?

6 : 10 Et David ne voulut point retirer l'Arche de l'Éternel chez soi en la Cité de David, mais il la fit détourner en la maison d'Hobed-Édom Guittien.

6 : 11 Et l'Arche de l'Éternel demeura trois mois en la maison d'Hobed-Édom Guittien : et l'Éternel bénit Hobed-Édom, et toute sa maison.

6 : 12 Depuis on vint dire à David : L'Éternel a béni la maison d'Hobed-Édom, et tout ce qui *était* à lui, pour l'amour de l'Arche de Dieu : c'est pourquoi David s'en alla, et amena l'Arche de Dieu de la maison d'Hobed-Édom, en la Cité de David, avec joie.

6 : 13 Et il arriva que quand ceux qui portaient l'Arche de Dieu eurent marché six pas, on sacrifia des taureaux et des béliers gras.

6 : 14 Et David sautait de toute sa force devant l'Éternel ; et il était ceint d'un Éphod de lin.

6 : 15 Ainsi David et toute la maison d'Israël menaient l'Arche de l'Éternel avec des cris de joie, et au son des trompettes.

6 : 16 Mais comme l'Arche de l'Éternel entra dans la Cité de David, Mical fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le Roi David sautant de toute sa force devant l'Éternel, et elle le méprisa en son coeur.

6 : 17 Ils emmenèrent donc l'Arche de l'Éternel, et la posèrent en son lieu, dans un Tabernacle que David lui avait tendu. Et David offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Éternel.

6 : 18 Quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités, il bénit le peuple au nom de l'Éternel des armées.

6 : 19 Et il partagea à tout le peuple, *savoir* à toute la multitude d'Israël, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun un tourteau de pain, et une pièce de chair, et une bouteille *de vin* : et tout le peuple s'en retourna chacun en sa maison.

(Ashkénaze)

6 : 20 Puis David s'en retourna pour bénir sa maison : et Mical fille de Saül vint au-devant de lui, et lui dit : Que le Roi d'Israël s'est fait aujourd'hui un grand honneur en se découvrant aujourd'hui devant les yeux des servantes de ses serviteurs, comme ferait un homme de néant, sans en avoir honte !

6 : 21 Et David dit à Mical : *Ça a été* devant l'Éternel, qui m'a choisi plutôt que ton père, et que toute sa maison, *et qui* m'a commandé d'être Conducteur de son peuple d'Israël : c'est pourquoi je me réjouirai devant l'Éternel.

6 : 22 Et je me rendrai encore plus abject que *je n'ai fait* cette fois, et m'estimerai encore moins ; et pourtant je serai honoré devant les servantes dont tu as parlé.

6 : 23 Or Mical fille de Saül n'eut point d'enfants jusqu'au jour de sa mort.

7 : 1 Or il arriva qu'après que le Roi fut assis en sa maison, et que l'Éternel lui eut donné repos de tous ses ennemis d'alentour :

7 : 2 Il dit à Nathan le Prophète : Regarde maintenant, j'habite dans une maison de cèdres, et l'Arche de Dieu habite dans des courtines.

7 : 3 Et Nathan dit au Roi : Va, fais tout ce qui est en ton coeur ; car l'Éternel est avec toi.

7 : 4 Mais il arriva cette nuit-là que la parole de l'Éternel fut adressée à Nathan, en disant :

7 : 5 Va, et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Me bâtirais-tu une maison afin que j'y habite,

7 : 6 Puisque je n'ai point habité dans une maison depuis le jour que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Égypte, jusqu'à ce jour ? mais j'ai marché çà et là dans un Tabernacle, et dans un pavillon.

7 : 7 Dans tous les lieux où j'ai marché avec tous les enfants d'Israël, en ai-je dit un seul mot à quelqu'une des Tribus d'Israël, à laquelle j'aie commandé de paître mon peuple d'Israël, en disant : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cèdres ?

7 : 8 Maintenant donc tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je t'ai pris d'une cabane, d'après les brebis, afin que tu fusses Conducteur de mon peuple d'Israël.

7 : 9 Et j'ai été avec toi partout où tu as marché, et j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi, et je t'ai fait un grand nom, comme le nom des grands qui *sont* sur la terre.

7 : 10 Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël, et le planterai, et il habitera chez soi, et il ne tracassera plus, et les iniques ne les affligeront plus, comme ils ont fait auparavant,

7 : 11 Savoir, depuis le jour que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël, et que je t'ai donné repos de tous tes ennemis, et que l'Éternel t'a fait entendre qu'il te bâtirait une maison.

7 : 12 Quand tes jours seront accomplis, et que tu te seras endormi avec tes pères, je susciterai après toi ton fils, qui sera sorti de tes entrailles, et j'affermirai son règne.

7 : 13 Ce sera lui qui bâtira une maison à mon Nom, et j'affermirai le trône de son règne à jamais.

7 : 14 Je lui serai père, et il me sera fils : que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme, et de plaies des fils des hommes.

7 : 15 Mais ma gratuité ne se retirera point de lui, comme je l'ai retirée de Saül, que j'ai ôté de devant toi.

7 : 16 Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux, et ton trône sera affermi à jamais.

7 : 17 Ainsi Nathan parla à David, selon toutes ces paroles, et selon toute cette vision.

Marc

9 : 1 Il leur disait aussi ; En vérité je vous dis, que parmi ceux qui sont ici présents, il y en a quelques-uns qui ne goûteront point la mort jusqu'à ce qu'ils aient vu le Règne de Dieu venir avec puissance.

9 : 2 Et six jours après, Jésus prit avec soi Pierre, et Jacques, et Jean, et les mena seuls à part sur une haute montagne, et il fut transfiguré devant eux.

9 : 3 Et ses vêtements devinrent reluisants et blancs comme neige, tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui les pût ainsi blanchir.

9 : 4 Et en même temps leur apparurent Élie et Moïse, qui parlaient avec Jésus.

9 : 5 Alors Pierre prenant la parole, dit à Jésus ; Maître, il est bon que nous soyons ici : faisons-y donc trois tabernacles, un pour toi, un pour Moïse, et un pour Élie.

9 : 6 Or il ne savait ce qu'il disait, car ils étaient épouvantés.

9 : 7 Et il vint une nuée qui les enombra : et il vint de la nuée une voix, disant ; Celui-ci est mon Fils bien-aimé, écoutez-le.

9 : 8 Et aussitôt ayant regardé de tous côtés, ils ne virent plus personne, sinon Jésus seul avec eux.

9 : 9 Et comme ils descendaient de la montagne, il leur commanda expressément de ne raconter à personne ce qu'ils avaient vu, sinon après que le Fils de l'homme serait ressuscité des morts.

9 : 10 Et ils retinrent cette parole-là en eux-mêmes, s'entre-demandant ce que c'était à dire cela ; Ressusciter des morts.

9 : 11 Puis ils l'interrogèrent, disant ; Pourquoi les Scribes disent-ils qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ?

9 : 12 Il répondit, et leur dit ; De vrai, Élie étant venu premièrement doit rétablir toutes choses, et comme il est écrit du Fils de l'homme, il faut qu'il souffre beaucoup, et qu'il soit anéanti.

9 : 13 Mais je vous dis que même Élie est venu, et qu'ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, comme il est écrit de lui.

Hébreux

7 : 1 Car ce Melchisédec, Roi de Salem, et Sacrificateur du Dieu souverain, qui vint au-devant d'Abraham lorsqu'il retournait de la défaite des Rois, et qui le bénit,

7 : 2 Et auquel Abraham donna pour sa part la dîme de tout, et qui est premièrement interprété Roi de justice, puis Roi de Salem, c'est-à-dire, Roi de paix ;

7 : 3 Sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie, mais étant fait semblable au Fils de Dieu, demeure Sacrificateur à toujours.

7 : 4 Or considérez combien grand *était* celui à qui même Abraham le Patriarche donna la dîme du butin.

7 : 5 Car quant à ceux d'entre les enfants de Lévi qui reçoivent la Sacrificature, ils ont bien une ordonnance de dîmer le peuple selon la Loi, c'est-à-dire, *de dîmer* leurs frères, bien qu'ils soient sortis des reins d'Abraham.

7 : 6 Mais celui qui n'est point compté d'une même race qu'eux, a dîmé Abraham, et a béni celui qui avait les promesses.

7 : 7 Or sans contredit, celui qui est le moindre est béni par celui qui est le plus grand.

7 : 8 Et ici les hommes qui sont mortels, prennent les dîmes : mais là, celui-là *les prend* duquel il est rendu témoignage qu'il est vivant.

7 : 9 Et, par manière de parler, Lévi même qui prend les dîmes, a été dîmé en Abraham.

7 : 10 Car il était encore dans les reins de son père, quand Melchisédec vint au-devant de lui.

7 : 11 Si donc la perfection eut été en la Sacrificature Lévitique, car c'est sous elle que le peuple a reçu la Loi quel besoin *était-il* après cela qu'un autre Sacrificateur se levât selon l'ordre de Melchisédec, et qui ne fût point dit selon l'ordre d'Aaron :

7 : 12 Or la Sacrificature étant changée, il est nécessaire qu'il y ait aussi changement de Loi.

7 : 13 Car celui à l'égard duquel ces choses sont dites, appartient à une autre Tribu, de laquelle nul n'a assisté à l'autel :

7 : 14 Vu qu'il est manifeste que notre Seigneur est descendu de la Tribu de Juda, à l'égard de laquelle Moïse n'a rien dit de la Sacrificature.

7 : 15 Et cela est encore plus manifeste, en ce qu'un autre Sacrificateur, à la ressemblance de Melchisédec, est suscité ;

7 : 16 Qui n'a point été fait *Sacrificateur* selon la loi du commandement charnel ; mais selon la puissance de la vie impérissable.

7 : 17 Car *Dieu* lui rend ce témoignage ; Tu es Sacrificateur éternellement, selon l'ordre de Melchisédec.

7 : 18 Or il se fait abolition du commandement qui a précédé, à cause de sa faiblesse, et parce qu'il ne pouvait point profiter.

7 : 19 Car la Loi n'a rien amené à la perfection : mais *ce qui a amené à la perfection*, c'est ce qui a été introduit par-dessus, *savoir* une meilleure espérance, par laquelle nous approchons de Dieu.

Marc

1 : 16 Et comme il marchait près de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère, qui jetaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

1 : 17 Et Jésus leur dit ; Venez après moi, et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

1 : 18 Et ayant aussitôt quitté leurs filets, ils le suivirent.

1 : 19 Puis passant de là un peu plus avant, il vit Jacques fils de Zébédée, et Jean son frère, qui raccommodaient leurs filets dans la nacelle.

1 : 20 Et incontinent il les appela, et eux laissant leur père Zébédée dans la nacelle, avec les ouvriers, le suivirent.

1 : 21 Puis ils entrèrent dans Capernaüm ; et aussitôt après au jour du Sabbat, étant entré dans la Synagogue, il enseignait.

1 : 22 Et ils s'étonnaient de sa doctrine : car il les enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les Scribes.

1 : 23 Or il se trouva dans leur Synagogue un homme qui avait un esprit immonde, qui s'écria,

1 : 24 En disant ; Ha ! qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus Nazarien ? es-tu venu pour nous détruire ? je sais qui tu es, tu es le Saint de Dieu.

1 : 25 Mais Jésus le tança, en lui disant ; Tais-toi, et sors de cet homme.

1 : 26 Alors l'esprit immonde le tourmentant, et criant à haute voix, sortit de cet homme.

1 : 27 Et tous en furent étonnés, de sorte qu'ils se demandaient les uns aux autres, et disaient ; Qu'est ceci ? quelle doctrine nouvelle est celle-ci ? il commande avec autorité, même aux esprits immondes, et ils lui obéissent.

1 : 28 Et sa renommée se répandit incontinent dans tout le pays des environs de la Galilée,